

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2016
de la **Fondation abritée des Bernardins**

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

Fondation Notre-Dame

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2016
de la **Fondation abritée des Bernardins**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° Siren : 393 739 594

Rapport d'audit du commissaire aux comptes
relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2016
de la **Fondation abritée des Bernardins**

Rapport d'audit du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la Fondation abritée des Bernardins

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée des Bernardins, nous avons effectué un audit des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du bureau de la Fondation Notre-Dame. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée des Bernardins au 31 décembre 2016, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fondation Notre Dame
*Comptes annuels 2016
de la Fondation abritée
des Bernardins*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur les notes 3.2.2 « Fonds dédiés, résultat et report à nouveau » et 4.2.4 « Fonds dédiés spécifiques et report à nouveau » exposant le traitement comptable dans les comptes de la fondation abritée de la partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture.

Fait à Courbevoie, le 27 juin 2017,

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Julien MARIN-PACHE



Jérôme EUSTACHE



**FONDATION
DES BERNARDINS**

Sous l'égide de la Fondation Notre Dame
reconnue d'utilité publique

approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 14 novembre 2008
Convention de création en date du 20 janvier 2009

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2016

Objet : La Fondation des Bernardins a pour objet de soutenir :

- la rénovation et l'entretien du bâtiment dit Collège des Bernardins, monument historique, ses équipements et aménagements,
- ainsi que son fonctionnement dans les différentes activités de recherche et de documentation sur des sujets de société, d'expositions artistiques (expositions d'arts, musique, cinéma etc), de colloques, de communication et de formation, et dans tous les autres investissements et activités d'intérêt général à caractère non lucratif contribuant à la mission et au rayonnement en France et à l'étranger du Collège des Bernardins.

FONDATION DES BERNARDINS

BILAN 2016 (en €)

ACTIF	2016			2015
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
Comptes de Liaison	45 956	-	45 956	7 216
Total Actif immobilisé	307 202	13 292	293 910	335 819
Immobilisations incorporelles et corporelles	11 046	11 046	-	-
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	11 046	11 046	-	-
- Terrains	-	-	-	-
- Constructions	-	-	-	-
- Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	296 156	2 247	293 910	335 819
- Obligations	224 351	1 916	222 435	329 214
- Obligations, intérêts courus à recevoir	4 528	-	4 528	6 605
- Actions	67 277	331	66 946	-
- Autres (FCP, etc.)	-	-	-	-
Créances et Comptes rattachés	502 302	-	502 302	179 700
- Donateurs et Organismes	496 417	-	496 417	173 550
- Autres créances	5 885	-	5 885	6 150
Valeurs mobilières de placement	1 083 969	49 508	1 034 461	1 023 489
- Fonds obligataires y compris coupons courus	936 589	-	936 589	920 322
- Autres valeurs mobilières de placement	147 380	49 508	97 872	103 167
Disponibilités	1 752 535	-	1 752 535	1 880 693
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	1 752 535	-	1 752 535	1 880 693
Charges constatées d'avance	5 153	-	5 153	4 269
Total actif circulant	3 343 958	49 508	3 294 450	3 088 152
TOTAL ACTIF	3 697 117	62 800	3 634 316	3 431 186

PASSIF	2016		2015
	Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
Fonds associatif	500 000	319 348	319 348
Dotation pérenne non consommable	-	-	-
Dotation statutaire	-	-	-
Dotations complémentaires	-	-	-
Apports des fondations abritées	500 000	319 348	319 348
Dotation initiale	300 000	300 000	300 000
Dotations complémentaires	19 348	19 348	19 348
Dotations consommables	180 652	-	-
Comptes de liaison	10 016	10 016	40 768
Réserves affectées	-	-	-
Report à nouveau	2 264 497	2 091 891	-
Résultat de l'exercice	-	353 258	-
Fonds dédiés	682 691	682 691	2 682 582
- Fonds dédiés aux fondations abritées	-	-	2 091 891
- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	682 691	682 691	590 691
- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement	-	-	-
- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide	-	-	-
Dettes & Assimilées	177 112	177 112	388 487
- Emprunts financiers divers	-	-	-
- Dettes financières diverses	20 750	20 750	20 750
- Fournisseurs et comptes rattachés	120 795	120 795	165 204
- Dettes fiscales et sociales	34 499	34 499	41 056
- Projets bénéficiaires restant à solder	-	-	150 000
- Autres dettes	1 068	1 068	11 478
Produits constatés d'avance	-	-	-
TOTAL PASSIF	3 634 316	3 634 316	3 431 186

	Total 2017	Total 2018 et suivants	Total
Engagements donnés	-	-	-
Engagements reçus	742 069	568 000	1 310 069
<i>dont legs et donations affectés</i>	-	-	-

FONDATION DES BERNARDINS

Compte de résultat 2016

	2016	2015	variation 2016-2015 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	3 423 261	3 203 602	6,86%
Dons manuels affectés	887 000	1 170 000	-24,19%
Total des collectes	4 310 261	4 373 602	-1,45%
Legs & donations	165 985	249 010	-33,34%
Subventions d'exploitation	0	0	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	14 463	4 977	190,58%
Loyers et récupérations des charges	0	2 257	-100,00%
Total des produits d'exploitation	4 490 709	4 629 846	-3,01%
Missions sociales			
Projets engagés	3 050 000	3 310 000	-7,85%
Charges externes	520 060	534 172	-2,64%
dont charges externes missions sociales			
Charges de personnel	434 216	446 688	-2,79%
dont personnel affecté en missions sociales	22 488	23 251	
dont personnel affecté en appel public à la générosité	411 728	423 438	
Charges communes aux fondations abritées	89 029	90 395	-1,51%
Dotations aux amortissements et provisions	0		
Autres charges- Impôts	0	45 312	-100,00%
Total des Charges d'exploitation	4 093 305	4 426 567	-7,53%
Résultat d'exploitation	397 404	203 279	95,50%
Produits financiers	54 480	86 361	-36,92%
Charges Financières	6 627	3 322	99,48%
Résultat financier	47 853	83 039	-42,37%
Produits exceptionnels	0		
Charges exceptionnelles	0	1 531	
Résultat exceptionnel	0	-1 531	-100,00%
Report des fonds dédiés spécifiques année N-1	590 691	350 691	
Report des fonds dédiés année N-1		2 047 105	
Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)	92 000	240 000	
Engagements à réaliser sur ressources sur année N		2 091 891	
Report des fonds dédiés spécifiques année N+1	682 691	590 691	
Total des Produits	5 135 881	7 114 003	-27,8%
Total des Charges	4 782 623	7 114 002	-32,8%
Résultat de l'exercice avant affectation	353 258	0	

Fondation abritée des BERNARDINS
Compte d'emploi des Ressources 2016

	(1)	(3)		(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		2 091 891
1- MISSIONS SOCIALES	3 072 488	2 428 402	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	3 750 190	3 750 190
<i>1-1 Réalisées en France</i>	<i>3 072 488</i>	<i>2 428 402</i>	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	<i>3 681 246</i>	<i>3 681 246</i>
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	3 423 261	3 423 261
- Versements à d'autres organismes agissant en France	3 050 000	2 405 914	- Dons manuels affectés	92 000	92 000
- Accompagnement des projets	22 488	22 488	- Legs et autres libéralités non affectés	145 894	145 894
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>	<i>-</i>		- Legs et autres libéralités affectés	20 091	20 091
- Actions réalisées directement	-		<i>1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</i>	<i>68 944</i>	<i>68 944</i>
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes	-		Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public	14 463	14 463
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	890 501	739 587	Produits financiers	54 480	54 480
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>721 456</i>	<i>721 456</i>			
<i>Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées</i>	<i>19,2%</i>		2- AUTRES FONDS PRIVÉS	795 000	
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>	<i>150 914</i>				
<i>2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
<i>2-4 Frais d'information et de communication</i>	<i>18 131</i>	<i>18 131</i>	4- AUTRES PRODUITS	-	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	136 943	136 943	Produits financiers		
<i>Frais de gestion</i>	<i>89 029</i>	<i>89 029</i>	Loyers		
frais de gestion immobilière	41 287	41 287			
Charges financières	6 627	6 627			
		3 304 932			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	4 099 932		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	4 545 190	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			II- REPRISES AUX PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	682 691		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	590 691	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		- 92 000
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	353 258		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	5 135 881		TOTAL GENERAL	5 135 881	3 658 190
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 304 932	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 304 932
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		2 445 149

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	11 313		Bénévolat	-	
Frais de recherche de fonds	23 413		Prestations en nature	14 159	
Frais de fonctionnement et autres charges	-		Dons en nature	20 567	
TOTAL	34 726		TOTAL	34 726	



ANNEXES AUX COMPTES 2016 DE LA FONDATION DES BERNARDINS

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	2
3.1 CADRE LEGAL DE REFERENCE.....	2
3.2 PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	4
3.2.2 Fonds dédiés, résultat et report à nouveau	4
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	5
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées	5
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles	5
3.2.6 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement	5
3.3 ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER)	5
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	6
4.1 NOTES SUR L'ACTIF	6
4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles.....	6
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	7
4.1.3 Créances.....	8
4.2 NOTES SUR LE PASSIF.....	9
4.2.1 Fonds associatifs.....	9
4.2.2 Congés payés et Compte Epargne Temps.....	9
4.2.3 Indemnités pour départ à la retraite	9
4.2.4 Fonds dédiés spécifiques et report à nouveau.....	9
4.2.5 Dettes.....	10
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	11
5.1 LOCAUX.....	11
5.2 EFFECTIFS	11
5.3 CONTRIBUTION DES BENEVOLES.....	11
5.4 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	11
5.5 CHARGES ADMINISTRATIVES	12
5.6 ENGAGEMENTS HORS BILAN	12
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS.....	12

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016

- Après une progression significative de la collecte des dons en 2015, la Fondation des Bernardins a maintenu son niveau de collecte pour atteindre les 4,31 millions d'euros en 2016. Le soutien d'autres fondations à la programmation du Collège ou au Fonds des Bâtitisseurs contribue à diversifier les ressources reposant largement sur une collecte des assujettis à ISF.
- La fondation des Bernardins a maintenu son engagement en faveur du Collège des Bernardins tant pour le remboursement des emprunts sur les travaux de réhabilitation du Collège (700 K€) que pour la programmation, tenant compte du mécénat des souhaits d'affectation des mécènes (785 K€ affectés).



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation des Bernardins sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation des Bernardins est sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation des Bernardins correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2016 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, la Fondation des Bernardins bénéficie de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

L'établissement comptable « Fondation des Bernardins » comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Il enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan et compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne "Apports sans droit de reprise des fondations abritées", sont des dotations non consommables des fondations abritées à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation. Le mouvement est alors enregistré en "dotations complémentaires". En 2016, le Comité exécutif de la Fondation des Bernardins a opté pour une dotation complémentaire sous la forme d'une dotation consommable. Il pourra être fait appel à celle-ci si à l'avenir, le soutien à accorder au Collège des Bernardins le nécessitait.

Depuis l'exercice 2009, le secteur Mutualisation regroupe l'ensemble des investissements financiers à long terme de la Fondation abritante et des fondations abritées avec dotation qui ont décidé de mutualiser leurs fonds longs avec ceux de la Fondation abritante. La mutualisation consiste à redonner à chaque établissement apporteur, une quote-part de chaque ligne d'investissement calculée en fonction des apports. En ce qui concerne les revenus financiers, il est tenu compte de la date d'arrivée des fonds investis. Cette mutualisation a été mise en œuvre pour diminuer les risques sur chacune des lignes d'investissements et, de fait, fait profiter les entrants de la sécurité du volume d'investissements déjà constitués.

3.2.2 Fonds dédiés, résultat et report à nouveau

A la suite des recommandations de la Cour des Comptes, le traitement comptable des fonds dédiés a fait l'objet d'adaptations explicitées ci-dessous :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui est le cas de la Fondation des Bernardins à travers le « Fonds des Bâisseurs ». Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la Fondation des Bernardins sera inscrite dans un compte spécifique des Bernardins, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2016, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

3.2.6 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Depuis 2006, les obligations à long terme, ont été reclassées en immobilisations financières selon les critères retenus par le plan comptable général, la Fondation des Bernardins ayant l'intention de garder ces titres jusqu'à leur échéance de remboursement. Les obligations achetées au-dessus du nominal, sont dépréciées pour ramener la valeur nette au nominal à l'échéance de remboursement. (Voir également paragraphe 4.1.2)

3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2016. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.

NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création	Cessions, virements	Valeur brute fin d'exercice
Logiciels de gestion	6 874			6 874
Total immobilisations incorporelles	6 874 €			6 874 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 172			4 172
Total immobilisations corporelles	4 172 €			4 172 €
Total immobilisations brutes	11 046 €			11 046 €

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Logiciels de gestion	6 874			6 874
Total immobilisations incorporelles	6 874 €			6 874 €
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 172			4 172
Total immobilisations corporelles	4 172 €	- €		4 172 €
Total amortissements	11 046 €	- €		11 046 €

Valeur nette des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur nette début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Acquisitions, apports, création, virements	Valeur nette fin d'exercice
Total immobilisations incorporelles	- €	- €			- €
Total immobilisations corporelles	- €	- €			- €
Total	- €	- €			- €

La valeur comptable est nulle au 31/12/2016.

4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

La Fondation des Bernardins a opté à sa création en 2009, pour un système de mutualisation des dotations (319 K€). Son apport représente, au 31 décembre 2016, 6.82 % des fonds mutualisés.

Valeurs détenues	Valeur comptable d'achat	Coupons courus au 31/12/2016	Dépréciation & Amortissement au 31/12/2016	Valeur comptable nette au 31/12/2016	Intérêts capitalisés au 31/12/2016	Valeur comptable nette au 31/12/2015	Valeur de marché au 31/12/2016	Plus/moins value latente au 31/12/2016
Immobilisations								
Portefeuille obligataire	224 351	4 528	1 916	222 435		335 819	214 755	-7 679
Portefeuille actions	67 277		331	66 946		0	73 883	6 937
Total immobilisations	291 628 €	4 528 €	2 247 €	289 381 €	- €	335 819 €	288 638 €	- 743 €
Valeurs de placement								
Contrats ass-vie multi-supports	700 000			700 000	236 589	920 322	NA	NA
Portefeuille actions	147 380		49 508	97 872		103 167	97 872	0
Total valeurs de placement	847 380 €	- €	49 508 €	797 872 €	236 589 €	1 023 489 €	97 872 €	0
Total placements financiers	1 139 008 €	4 528 €	51 755 €	1 087 253 €	236 589 €	1 359 307 €	386 510 €	-743 €

Détail des disponibilités :

	31/12/2016	31/12/2015
Compte sur livret et compte courant	1 733 970 €	1 862 070 €

Détail des disponibilités secteur mutualisation des dotations :

	31/12/2016	31/12/2015
Fondation des Bernardins	18 565 €	18 623 €

Ce compte sur livret représente la quote-part des fonds de la dotation restant à réinvestir au 31/12/2016.

4.1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Tableau des créances :

Bernardins	2016	2015
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	496 417 €	173 550 €
Total créances donateurs et organismes	496 417 €	173 550 €
Avoir à recevoir		91 €
Produits à recevoir		3 840 €
Autres créditeurs et débiteurs	5 885 €	2 220 €
Total Autres créances	5 885 €	6 151 €
Total Créances et comptes rattachés	502 302 €	179 701 €

	2016	2015
Charges constatées d'avance	5 153 €	4 269 €
Total charges constatées d'avance	5 153 €	4 269 €

4.2 Notes sur le passif

4.2.1 Fonds associatifs

	2016			2015
	Valeur Nette après affectation Résultat	Affectation de tout ou partie du résultat / consommation de la dotation consommable	Valeur Nette avant affectation du Résultat	Valeur Nette avant affectation du résultat
Dotations initiales	300 000		300 000	300 000
Dotations complémentaires	19 348		19 348	19 348
Dotations consommables	180 652	180 652	-	

4.2.2 Congés payés et Compte Epargne Temps

Ils sont provisionnés sur la base des salaires perçus sur la période, pour un montant total de 16 396,36 € charges sociales incluses pour le personnel dédié à la Fondation des Bernardins.

La provision correspondant au C.E.T est basée sur un calcul maximal de six jours épargnés par le salarié. Elle s'élève à 7 268,63 € charges incluses.

4.2.3 Indemnités pour départ à la retraite

Elles sont provisionnées pour un montant de 7 161,56 € charges incluses.

4.2.4 Fonds dédiés spécifiques et report à nouveau

Report à nouveau

Report à nouveau au 01.01.2016	2 091 891
Quote-part du résultat 2016 après décision de renfort de la dotation	172 606
Report à nouveau au 31.12.2016	2 264 497

La Fondation des Bernardins dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Le montant des fonds dédiés (hors fonds dédiés spécifiques) au 31/12/2015 était de 2 091 K€. Ils sont présentés en report à nouveau au 1er janvier 2016. Le montant du report à nouveau au 31/12/2016 est donc de 2 264 K€ après affectation du résultat.

Fonds dédiés spécifiques

Fonds dédiés spécifiques au 31/12/2015 (Fonds des Bâisseurs)	590 691 €
Création, renfort ou consommation des Fonds dédiés spécifiques en 2016	92 000 €
Fonds dédiés spécifiques (Fonds dédiés des Bâisseurs) au 31/12/2016	682 691 €

Le fonds des Bâisseurs est destiné à accompagner la pérennisation du bâtiment du Collège des Bernardins.

4.2.5 Dettes

Fondation Des Bernardins	2016	2015
Emprunts financiers : Programme des Bernardins : Dépôt de garantie reçu	20 750	20 750
Total Emprunts financiers	20 750 €	20 750 €
Comptes fournisseurs	107 565	122 983
Sous-total comptes fournisseurs	107 565 €	122 983 €
Comptes fournisseurs factures non parvenues	13 231	42 221
Sous-total factures non parvenues	13 231 €	42 221 €
Total fournisseurs et comptes rattachés	120 795 €	165 204 €
Dettes fiscales et sociales Fondation des Bernardins et Tickets Restaurant	34 499	41 056
Total Dettes fiscales et sociales	34 499 €	41 056 €
Soutiens de projets engagés à verser		150 000
Total projets engagés à verser	- €	150 000 €
Autres dettes : Charges à payer et autres dettes débiteurs/créditeurs	1 068	11 478
Total Autres dettes	1 068 €	11 478 €
Total dettes et comptes rattachés	177 112 €	388 488 €



NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

Depuis l'été 2010, la Fondation des Bernardins est installée dans des locaux loués 31, rue de Poissy, en face du Collège des Bernardins.

5.2 Effectifs

Les effectifs de la Fondation des Bernardins, personnel dédié de la Fondation Notre Dame, ont été au 31 décembre les suivants :

	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Total	Total ETP
Salariés	2015	4	3,45	4	3,45
	2016	4	3,92	4	3,92

Par ailleurs, la Fondation des Bernardins dispose de salariés mis à disposition et refacturés au prorata du temps passé.

	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Total	Total ETP
Mis à dispo	2015	2	0,85	2	0,85
	2016	2	0,83	2	0,83

5.3 Contribution des bénévoles

Les membres du Comité exécutif de la Fondation des Bernardins, comme les membres du Comité de parrainage, exercent leurs mandats à titre bénévole.

La Fondation des Bernardins est dotée d'un comité de développement, composé d'une vingtaine de bénévoles, qui se réunit toutes les semaines et qui œuvre par thématique de recherche de fonds (particuliers, entreprises, international, etc.). Soit en Equivalent Temps Plein, près de 6 ETP

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 65 097€. Ils sont partagés avec les autres fondations abritées.

5.5 Charges administratives

Les charges administratives (727 082 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. La contribution 2016 de la Fondation des Bernardins s'élève à 89 029 €.

5.6 Engagements hors bilan

	Legs	Donations ou Donations temporaires d'usufruit	Convention d'entreprise et fondation / Don	Total
Pour 2017	125 333 €	365 736 €	251 000 €	742 069 €
Pour 2018 et suivants		498 000 €	70 000 €	568 000 €

Le total des engagements hors bilan est de 1 310 069 €.



NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets nets engagés	
	Nbr	Montant
Soutien pour les travaux de rénovation du Collège	1	700 000 €
Soutien pour la programmation culturelle	3	1 565 000 €
Sous-total des projets soutenus	4	2 265 000 €
Projet affecté : Musique	4	81 000 €
Projet affecté : Recherche & colloques	17	453 000 €
Projet affecté : Art	2	26 000 €
Projet affecté : Mardi des Bernardins	2	25 000 €
Projet affecté : International	1	200 000 €
Sous-total des projets affectés	26	785 000 €
Accompagnement & suivi projets	2	22 488 €
Total des missions sociales des Bernardins	32	3 072 488 €